



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

## RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

### Préambule

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 soumet les collectivités territoriales, les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants et la collectivité de Corse à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Le présent rapport est organisé selon les 5 piliers du développement durable, suivant la préconisation du rapport du Commissariat Général au développement durable d'avril 2016 intitulé « Eléments méthodologiques pour l'élaboration du rapport sur la situation en matière de développement durable ». Un effort important de collecte de données a été fourni, et ces dernières sont présentées en distinguant les 3 EPCI qui ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier : Communauté d'Agglomération Artois Comm. et Communautés de Communes Artois Flandres et Artois Lys.

## Sommaire

### 1. Lutte contre le changement climatique

- consommation énergétique des services
- Plan Climat Energie Territorial
- espace info énergie

### 2. Biodiversité, milieu, ressources

- collecte des déchets
- assainissement
- lutte contre les inondations
- qualité environnementale
- 

### 3. Epanouissement des habitants

- insertion
- développement sportif
- développement culturel

### 4. Cohésion sociale

- Développement économique
- Le tourisme
- Politique de l'habitat
- Politique de la ville et fonds de concours
- Charte handicap

### 5. Production / consommation responsable

- Economie Sociale et Solidaire
- Prévention et réduction des déchets à la source
- Politique agricole

#### Annexes :

- les effectifs
- le patrimoine communautaire

## 1. Lutte contre le changement climatique

### 1.1 Consommation énergétique des services

#### a. Les bâtiments

	Artois.Comm CCAF CAL	Communauté Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane.
	2016	2017
Eau	82 736.36 €	322 370 €
Electricité	632 443.84 €	991 289 €
Gaz	112 529.47 €	122 050€
Chauffage urbain	138 949 €	97 000€

**La hausse des consommations en eau et en électricité s'explique principalement par le transfert des 6 piscines communales vers la Communauté d'agglomération. Quant au chauffage urbain, la baisse est due à un climat plus doux.**

En 2015, l'adhésion au groupement de commandes proposé par la FDE 62 pour la fourniture de gaz et d'électricité pour 32 sites d'Artois Comm. a permis de réaliser des économies. Les Communautés de Communes Artois-Lys et Artois-Flandres étaient adhérentes également et bénéficiaient du même tarif, soit 0,02705 / kWh, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. (Fournisseur : Direct Energie). La FDE a relancé le marché, à compter du 01/01/2018, notre nouveau fournisseur de gaz sera GAZ DE BORDEAUX.

Pour l'achat d'électricité des 22 tarifs « jaunes » d'Artois Comm., le prix de la molécule a diminué de 25 à 35 % suivant la période examinée (hiver, été, jour, nuit). Néanmoins, la hausse constante des différentes taxes dont celle de l'acheminement a pour conséquence une baisse légère des factures d'électricité de 5%.

En fin d'année 2016, Artois Comm et les Communautés de Communes Artois-Lys et Artois-Flandres ont adhéré au groupement de commande proposé par la FDE 62 pour la fourniture d'électricité des tarifs Bleus pour l'ensemble des points de comptage. Ceci a permis la réalisation d'économies importantes. Le prix du KWH diminue d'environ 40 % suivant la saison et la période de consommation.

L'économie budgétaire réalisée sur les consommations énergétiques permet d'engager des travaux d'optimisation énergétique sur 3 sites.

- La pépinière FLEMING : ( fin des travaux janvier 2018)
  - Isolation du plancher haut
  - Isolation de l'enveloppe par l'extérieur
  - Remplacement des menuiseries
  - Installation d'une centrale thermique d'air
  - Installation de panneaux photovoltaïques
- Antenne de Lillers : remplacement de chaudières vétustes par des chaudières à condensation en 2017

#### **b. Les réseaux d'éclairage public**

En 2016-2017, les réseaux d'éclairage public de 4 ZAC ont été optimisés (mise en place de lanternes à Led et de Nœuds communicants pour une gestion à distance).

- ZAC porte Nord à Bruay La buissière: 157 lanternes remplacées par des lanternes à LED – 80% de subventions
- ZAC Village de Saint-Venant : 13 lanternes remplacées par des lanternes à LED – 80% de subventions
- ZAC Violaines à Violaines : 19 lanternes remplacées par des lanternes à LED – 80% de subventions
- ZAC du Retuy à Violaines : 6 lanternes remplacées par des lanternes à LED – 80% de subventions

### c. les véhicules

#### Consommation des véhicules, hors camions de collecte

Avec la fusion, le parc automobile (petits véhicules utilitaires et véhicules légers de tourisme) est passé de 91 à 124 véhicules, dont 23 véhicules électriques.

La consommation en carburant (fossile et électrique) est reprise dans le tableau ci-dessous (hors camions de collecte)

Type de véhicules	Consommation (en litres)	Nombre de kms parcourus (%)	Economie rejet CO2 (en tonnes)	Economie énergie fossile (en litres)
Essence	24 324			
Diesel	147 276			
<b>TOTAL</b>	100 600 Soit 7,84 l/100 km	1 283 500 Soit 12 708 km/an/véhicule		
Electrique	40 950 Kwh	182 200 (12,50%) Soit 7 922 km/an/véhicule	17,55	12 400

## Consommation en carburant des camions de collecte

	<b>Artois Comm.</b>	<b>CCAF</b>	<b>CCAL</b>	<b>Total</b>
	2016	2016	2016	2016
Collecte	990 992 kms 679 268 litres (soit 68,5 L / 100 km)	51 135 km 34 332 litres (soit 67,14 L / 100 km)	126 720 km 84 414 litres (soit 66.82 L / 100 km)	<b>1 168 847 km</b> <b>798 014 litres</b> <b>(soit 68.3 L / 100 km)</b>
Déchetteries et verre	355 516 kms 168 436 litres (soit 47,4 L / 100 km)	38 349 km 16 423 litres (soit 42.82 L / 100 km)	107 154 km 45 216 litres (soit 42.21L / 100 km)	<b>501 019 km</b> <b>230 075 litres</b> <b>(soit 45.9L / 100 km)</b>

	<b>Communauté Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane</b>
	2017
Collecte	1 131 567 kms 734 285 litres (soit 64.89 L / 100 km)
Déchetteries et verre	498 338 kms 212 612 litres (soit 42.7 L / 100 km)

La recherche constante d'optimisation des parcours des tournées de la collecte a permis de réduire le nombre de kms parcourus en 2017 de 3%. De plus, le renouvellement permanent du parc de BOM contribue à une réduction des consommations de gazole d'environ 3.5 litres/100kms.

## 1.2 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et Bilan Carbone

L'ex Artois Comm. et l'ex Pays de la Lys Romane bénéficiaient d'un PCAET, l'un réglementaire et l'autre volontaire. Suite à la fusion, les deux dispositifs ont continué de co-exister dans la mise en œuvre opérationnelle principalement. 2017 est la seconde année de mise en œuvre des deux programmes actés par la Région et l'Etat au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015.

Voici l'état d'avancement des principaux dossiers:

- Le plan de déplacement de la ZI de Ruitz : Démarche qui s'est terminée fin 2017 et qui aura permis de mettre en œuvre plusieurs grandes enquêtes (dirigeants, 3000 salariés, sur la logistique). Une concertation active a permis aux entreprises de se saisir du sujet de la mobilité. Une fiche d'accessibilité a été conçue pour communiquer dès 2018 sur les différents modes de déplacement existants et à venir. Un plan de 10 actions a été validé lors du dernier comité de pilotage, avec un axe fort sur le développement du co-voiturage. Un Plan de Déplacement de la Communauté d'Agglomération sera lancé en 2018.
- Création du Fonds de Transition Energétique de l'Habitat Privé (FTE) : Ce dispositif a pour but d'accompagner techniquement et administrativement les particuliers aux revenus intermédiaires non éligibles aux aides de l'ANAH. 10 fiches d'accompagnement sont inscrites dont l'isolation des murs, l'isolation des combles ou encore le remplacement de chaudières vers la haute performance. Les critères énergétiques sont plus élevés que la réglementation. Les aides oscillent entre 400€ à plus de 10 000€. Les premiers rendez-vous avec les particuliers ont eu lieu depuis le 4 décembre 2017.
- Conventions du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) : Pour rappel, 2,5 millions d'€ de subvention ont été obtenus pour la réalisation de 20 actions sur l'ensemble du territoire. Un dispositif de suivi spécifique est mis en place pour répondre aux exigences de calendrier. Voici quelques projets en cours de réalisation :
  - Réalisation de 2 parkings de co-voiturage (Divion et Nœux-les-Mines)
  - 1 étude d'opportunités pour investir dans un carburant renouvelable pour les Benne à Ordures Ménagères ;
  - Déploiement sur le territoire d'une centaine de points de charge électrique ;
  - Recherche expérimentale pour l'alimentation des bornes de l'hôtel communautaire par l'énergie solaire et éolienne (projet REVE) ;
  - Programme d'éducation à la transition énergétique et écologique du territoire à destination des écoliers, familles et collectivités (site de Géotopia).
- Economies d'énergie : la 1<sup>ère</sup> réhabilitation « basse consommation » d'un bâtiment communautaire s'est achevée en 2017 (Fleming). D'autres projets de réhabilitation sont en cours d'étude. Un marché d'audits énergétiques sera prochainement actif pour systématiser les réhabilitations hautement performantes pour les bâtiments énergivores.

- Volet Air : modélisation et cartographie en cours de finalisation et qui devront être étendues en 2018 sur les territoires des ex CCAL et CCAF. Un accompagnement spécifique de l'association ATMO pour le volet Air du futur Plan Climat permettra d'affiner les objectifs territoriaux de réduction des polluants atmosphériques.
- Ingénierie : l'année 2017 a été marquée par la création d'un service dédié autour des problématiques énergétiques et climatiques. Ses principales missions seront de :
  - Construire, Elaborer et Animer le futur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CA ;
  - Piloter les opérations du PCAET qui seront confiées au service ;
  - Accompagner les propriétaires occupants et bailleurs sur des rénovations énergétiques ambitieuses ;
  - Animer une démarche d'accompagnement des communes volontaires dans la transition énergétique de leur patrimoine ;
  - Développer les énergies renouvelables ;
  - Répondre à des Appels à Projets ambitieux pour le financement de projets et de l'ingénierie.
- Bilan Carbone : dans le cadre des diagnostics du futur Plan Climat Air Energie Territorial 2019-2024, le bilan carbone du territoire ainsi que celui de la Communauté d'Agglomération dans son patrimoine et ses compétences seront réalisés en 2018 (selon les données d'activités de 2017). A ce travail, s'ajoutera une étude des consommations énergétiques et de potentialités de développement des énergies renouvelables.



### 1.3 Espace Info énergie

	2016 Artois Comm.	2016 Pays de la Lys Romane	2016 TOTAL	2017
Nombre de personnes conseillées	277	119	396	382
Nombre de demandes de conseils personnalisés	298	130	428	402
Durée moyenne de traitement des demandes	27 mn	25mn	26mn	26mn
Nombre d'actions d'animation	27	17	44	49
Nombre de personnes sensibilisées avec les animations	678	607	1285	1098
Nombre de parutions presse-médias recensées	44	10	54	40

La continuité des services de l'Espace Info Energie a été assurée en 2017, que ce soit en terme d'ingénierie (1,5 Equivalents Temps Plein), d'organisation (permanences à Béthune, Géotopia et Isbergues) et d'animation (chaque conseiller conserve son ancien périmètre d'action). La convention d'objectifs d'une durée d'un an signée pour 2017, sera proposée au renouvellement pour 2018 (en partenariat avec la Communauté de Communes du Ternois). Année transitoire, 2018 doit permettre à la Communauté d'agglomération de conclure une nouvelle convention triennale sur la base de 2 ETP.

La fréquentation des EIE augmentera en 2018, suite à la mise en place des aides aux particuliers accordées par la Communauté d'agglomération pour les travaux de réhabilitation thermique des logements.

## 2. Biodiversité, milieu, ressources

### 2.1 Collecte des déchets

#### Bilan de la collecte

	2016				2017
	Artois Comm.	CCAF	CCAL	TOTAL	Communauté Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane
OM	59 669 tonnes (261,7 kg/hab)	3 902 tonnes (228,7 kg/hab)	8 585 tonnes (255,8 kg/hab)	72 156 tonnes (259.65kg/hab)	71 092 tonnes (255,83 kg/hab)
Déchets recyclables	12 752 tonnes (soit 55,93 kg/hab)	999 tonnes (58,6 kg/hab)	1887 tonnes (56,2 kg/hab)	15 638 tonnes (56.2kg/hab)	15 702 tonnes (soit 56.5 kg/hab)
Verre	8 328 tonnes (36,53 kg/hab)	895 tonnes (55,2 kg/hab)	1593 tonnes (47,5 kg/hab)	10 816 tonnes (38.9 kg/hab)	10 669 tonnes (38.39 kg/hab)
Total	80 749 tonnes (354 kg/hab)	5 797 tonnes (340 kg/hab)	12 065 tonnes (359,5 kg/hab)	98 611 tonnes (354.85 kg/hab)	97 463 tonnes (350.72 kg/hab)
Déchets verts	37 204 tonnes	2 642 tonnes	2 647 tonnes	42 493 tonnes	33 214 tonnes

Population INSEE 2016 (décret du 29/12/2015) : 277 891 habitants

La baisse du tonnage des Ordures Ménagères se poursuit également en 2017 et les actions de prévention et de réduction des déchets à la source vont se poursuivre en 2018 visant à maintenir cette tendance positive.

Les quantités de déchets recyclables et de verre sont stables et d'une performance supérieure aux ratios nationaux. La production de déchets verts dépend essentiellement du climat. L'année 2017, froide et peu pluvieuse, permet d'expliquer cette importante baisse en tonnage.

## Valorisation des déchets

Bilan matière centre de tri

Matières (en tonnes)	2016				2017
	Artois Comm.	CCAF	CCAL	TOTAL	Communauté Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane
Acier	362.56	54	87.10	503.66	533.768
Aluminium	27.10	4.77	7.51	39.38	55.434
Tetra	124.68	11.38	6.82	142.88	141.611
PET foncé	133.20	14.55	33.75	181.50	215.447
PET clair	973.23	74.15	175.53	1 222.91	1 297.531
PEHD	336.06	37.92	52.50	426.48	450.802
Journaux/Magazines	4 276.28	456.21	904.75	5637.24	5 953.889
Gros de magasin	1 692.06	25.57	35.33	1 753.16	1 804.907
Carton déchetterie	2 217.24	276.32	299.18	2792.74	3 165.298
Films plastiques	113.68	23.31	54.65	191.64	224.663
<b>Total</b>	<b>10 256.09</b>	<b>978.18</b>	<b>1 657.13</b>	<b>12 891.59</b>	<b>13 843.35</b>

L'augmentation de 1000 tonnes de la valorisation matière des produits issus de la collecte sélective résulte de l'adhésion de la population à effectuer ce geste pour l'environnement.

## 2.2 Assainissement

### Assainissement collectif

Assainissement des eaux usées collectifs	2016				2017
	Artois Comm.	CCAF	CCAL	TOTAL	CABB
Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'assainissement	3 254 245 euros TTC	3 239 800 euros TTC	226 502.48 euros TTC	6 720 547.48 euros TTC	5 173 753 euros TTC
	Nbre de communes concernées : 13	Nbre de communes concernées : 4	Nbre de communes concernées : 1	Nbre de communes concernées : 18 communes	Nbre de communes concernées : 23 communes
Contrôles de raccordement en domaine privé	624	147	61	832	933
Dossiers de demande de subvention AE AP pour les travaux de raccordement en domaine privé	86	90	2	178	245
Création de boîtes de branchement	186	109	6	301	164
Contrôles de raccordement en domaine public dans le cadre de ventes d'immeubles	1 876			1876	2057
Nombre d'appels téléphoniques reçus lors des permanences	1 331	50		1381	1832
Nombre de personnes reçues lors des permanences	192			192	326

## Assainissement non-collectif

Assainissement non Collectif	2016				2017
	Artois Comm.	CCAF (Territoire zoné 100% en assainissement collectif)	CCAL	TOTAL	CABB
Nombre de dossiers					
Demande d'installation ANC	106	12	142	260	278
Contrôle de bonne exécution - ANC neufs	78	12	123	213	182
Demande de subvention AE AP pour les travaux de réhabilitation des installations ANC	27		36	63	62
Diagnostics d'installations dans le cadre des ventes d'immeubles	161		122	283	303
Nombre d'appels téléphoniques reçus lors des permanences	1 122		0	1122	1489
Nombre de personnes reçues lors des permanences	98	50	0	148	143

## 2.3 Lutte contre les inondations

### Les travaux réalisés :

- Opérations de faucardage sur les cours d'eau suivant : La Nave, la Busnes, le Grand Nocq, le Guarbecque, la Clarence, la Loïsne Amont et Aval, La Rigole de Dessèchement, la Rivière Militaire, la Calonnette pour un linéaire de 65 km environ (45 km réalisés par nos équipes en régie et 20 km réalisés par prestataire extérieur (55 900 €)
- Retrait d'embâcles, arbres, arbustes et nettoyage des grilles et dégrilleurs, en régie ou par un prestataire externe pour un montant de 16 500 € TTC.
- Abattage/élagage d'arbres dangereux ou atteints de maladie, par un prestataire externe, pour un montant de 20 400 € TTC
- Fauchage des cours d'eau par un prestataire externe pour un montant de 28 510 € TTC, le reste des entretiens de fauche étant assuré par la régie
- Prélèvement et analyse d'eau et de sédiments dans le cadre de pollution des cours d'eau et des projets en cours, pour un montant de 44 000 € TTC (dont 28 000 € TTC de frais d'analyses pour les travaux de dépollution de la Calonnette).
- Interventions plus importantes d'amélioration des écoulements ou de restauration écologique sur les cours d'eau (Lawe amont, Surgeon, Fossé des Agneaux, Loïsne amont et aval) pour un montant de 70 700 € TTC
- Poursuite des travaux de restauration et d'entretien sur le Guarbecque et ses affluents dans le cadre du Plan de Restauration Ecologique approuvé en 2013 :
  - Prestation effectuée par l'association d'insertion Chemin vers l'Emploi sur le territoire de l'ex Communauté Artois-Flandres
    - Travaux de restauration 84 500. € TTC
  - Prestation effectuée par la régie sur le territoire de l'ex Artois-Lys
    - Travaux de restauration : 90 000 € TTC
- Campagne d'analyses de la qualité des cours d'eau d'intérêt communautaire (prestation en régie) – 50 points de prélèvements selon les critères de suivi retenus par l'Agence de l'Eau.
- Les dossiers techniques et réglementaires au titre de la réglementation et du code de l'environnement
  - Lancement des missions de maîtrise d'œuvre pour les ZEC de la Lawe et de la ZEC de Verquin,
  - Réalisation en cours de l'étude Faune Flore pour la zone humide de Vermelles
  - Dépôt du dossier de DIG relatif au programme érosion sur le territoire de l'ex-Communauté Artois-Lys ;
  - Réalisation de l'enquête publique unique relatif aux travaux de requalification du Grand Nocq et de ses passages busés à Allouagne ;
  - Conduite d'une mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour 2 opérations ( Création d'un bassin Rue de Rely à Norrent-Fontes et d'une Zone d'Expansion de Crue sur le Courant de Bellerive à Gonnehem.)
  - Poursuite de l'étude préalable au Plan de Restauration Ecologique de la Busnes et de ses affluents – Préparation au dépôt du dossier en enquête publique

## 2.4 Protection des milieux

### Trame verte et bleue – préservation de la biodiversité

- Avec plus de 300 hectares de milieux naturels divers : (terrils, friches, zones boisées, sablières, ...) et des acquisitions complémentaires qui seront effectuées auprès des communes et des partenaires (EPF), les ensembles constitués permettront de créer et de gérer des ensembles naturels cohérents. Des liaisons seront à créer ou à conforter et permettront de créer des liaisons viables, de préserver ces biotopes, de protéger la biodiversité du territoire et la mosaïque de milieux naturels et semi-naturels qui composent notre territoire.
- Etude pour la mise en place d'un plan de gestion écologique répondant aux prescriptions de la DREAL concernant les mesures compensatoires inhérentes à la création de l'échangeur routier de l'A26 (46 hectares).
- Etude pour accompagner la démarche de classement en Réserve Naturelle Régionale de 2 sites TVTB communautaires.
- Réalisation de travaux de préservation des sites préalablement acquis : installation de mobiliers permettant de limiter les accès, création de cheminements et pose de clôtures, plantations, ...
- Réalisation de suivis scientifiques (relevés faune-flore) afin de mettre en place une gestion écologique.
- Réalisation de surveillance et de prévention des dégradations des milieux naturels acquis dans le cadre de la Trame Verte et Bleue Communautaire.

Opération « 1000 arbres et arbustes par commune » : poursuite de l'Opération avec des plantations réalisées et le remplacement de plants morts. 3 communes concernées en 2017 : Fresnicourt le Dolmen, Verquin et Auchy les Mines.

### Opération « Combles et Clochers »

- Proposition de mise en place de gîtes pour les chauves-souris sur les communes de Béthune et Cauchy la tour.
- Prospection de sites potentiels et suivis de 12 des sites préalablement aménagés.

### Opération diverses

- Prospection pour la mise en œuvre d'une gestion différenciée auprès des communes et des entreprises.
- Relais local de l'opération régionale « Plantons le Décor » pilotée par ENRx.

## **Lutte contre les nuisances sonores**

La réactualisation des cartes du bruit sur l'ancien périmètre d'Artois Comm. a été achevée et ce, en conformité avec la réglementation française et européenne. Ce travail sera élargi au périmètre actuel en 2018 pour ensuite être présenté aux élus et instances concernées, afin de déployer dans un second temps les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) pour les communes assujetties à un risque sonore élevé.

## **Actions de sensibilisation**

Les actions de sensibilisation relatives à l'énergie, aux nuisances sonores, au tri et à la prévention des déchets, au compostage domestique, au gaspillage alimentaire ainsi que des animations « nature » sur le thème des oiseaux, des arbres au fil des saisons, des milieux humides, de la chaîne alimentaire et de la forêt se sont poursuivies en 2017 sur le territoire de l'ex Artois Comm.

Les élèves de 267 classes de 82 écoles du territoire de l'ex Artois Comm. ont été sensibilisés au cours de 267 animations assurées pour l'année scolaire 2016-2017.

Depuis 2010, la collectivité est également devenue relais local « Eco-école » : 6 établissements ont été accompagnés par la collectivité et labellisés en 2017

Les animations « nature » sur le thème des oiseaux, des arbres, des fleurs, des abeilles, des mares et les actions de sensibilisation sur le thème du tri et du recyclage se sont poursuivies en 2017. Ainsi, près de 4 000 élèves sur le territoire de l'ex CCAF ont été sensibilisés au cours de ces animations.

En 2017, GEOTOPIA a poursuivi sa mission de sensibilisation, d'accompagnement du public et de valorisation du patrimoine naturel du territoire. Ainsi, 9192 personnes ont été accueillies et accompagnées.

### Les programmes d'activités

4 programmes d'animations saisonniers ont été mis en œuvre en 2017 et ont permis de sensibiliser les enfants, familles et adultes (4317 personnes) sur les thématiques de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture, de l'astronomie et de l'économie de l'énergie.

- Sensibilisation du grand public : 6 événementiels réalisés (fête de la nature, nuit des étoiles, RDV aux jardins, Jour de la nuit, festival de l'arbre, nuit de la chauve-souris), 56 animations, ateliers, sorties guidées mis en œuvre.
- Accompagnement des particuliers : notamment 20 rendez-vous thématiques proposés sur l'apiculture et le potager naturel, 6 rendez-vous conseils « Habitat-Jardin », 16 personnes initiées à l'apiculture familiale, et 98 personnes ont été conseillées ou informées sur diverses thématiques environnementales.



### Actions hors programmes

- Accueil des groupes : en 2017 GEOTOPIA a conforté sa mission d'accueil et de sensibilisation des groupes : 38 établissements de la Région des Hauts de France (écoles, collèges, lycées, structures spécialisées, centres de loisirs), soit 4031 personnes ont participé à des activités encadrées à la Maison de la Nature. 712 personnes ont visité librement les jardins naturels.
- Accompagnement des communes : 67 agents des espaces verts et élus ont été sensibilisés au fleurissement durable et à la gestion différenciée des espaces verts
- Des travaux de restauration d'un observatoire ornithologique et de ses abords ont été réalisés à Mont-Bernanchon, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie.
- Dans le cadre du programme d'actions de GEOTOPIA, un stage animé par l'association locale Gonnehem en Fête a initié 11 personnes à la greffe.
- Sensibilisation du grand public à la protection de la biodiversité via la réalisation de 46 sorties "nature" et l'animation de 11 stands dans le cadre de salons/fêtes/ foires organisés sur le territoire.

### **3. Epanouissement des habitants**

#### **3.1 Action sociale**

La dimension sociale du développement durable vise à satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en luttant notamment contre les inégalités et la pauvreté.

En 2017, peuvent être valorisées au titre de ce pilier social du développement durable :

- La préparation du Centre Intercommunal d'Action Sociale et de l'analyse des besoins sociaux. Cet outil et cette étude qui se concrétiseront en 2018 visent à terme à une meilleure connaissance et prise en compte des besoins sociaux de nos habitants.
- La communauté d'agglomération a contribué en 2017 à la réalisation d'une étude sur la pauvreté diffuse portée par l'AULA dont l'objectif était d'étudier des trajectoires individuelles de pauvreté, les manifestations de cette pauvreté et les mécanismes de basculement en œuvre. Un atelier territorial organisé à Lillers a permis de recueillir la vision des acteurs du territoire sur ces sujets. La restitution de cette étude est prévue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de cette année 2018.
- Des réflexions ont été engagées afin de tenir compte des problématiques croissantes de démographie médicale sur notre territoire.
- La participation aux sessions de formation du « guichet intégré de la Maison de l'Autonomie » mises en place par le Conseil départemental. L'EPCI (et son CIAS) pourront ainsi contribuer au maillage territorial permettant aux habitants (personnes âgées et handicapées notamment) d'obtenir une réponse complète, adaptée et harmonisée de proximité.

### 3.2 Insertion

Les collectivités publiques peuvent faciliter l'insertion professionnelle et sociale de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi par le biais de clauses d'insertion dans les marchés publics.

Plus spécifiquement, concernant l'entretien des cours d'eau, des missions spécifiques ont été confiées à des associations d'insertion en 2017.

**Une première mission** : entretien courant (surveillance hydrographique, enlèvement des embâcles, nettoyage des têtes de pont et dégrilleurs, fauchage, élagage, taille) des cours d'eau du territoire par 3 associations : AVIEE, NOEUX ENVIRONNEMENT, et REAGIR

- Pour Noeux Environnement : équipe de 5 salariés (5 904 h) et un encadrant technique (1 856h) : 98 661.5 € net de taxes
- Pour AVIEE : équipe de 5 salariés (8 927.75 h) et un encadrant technique (2 626.5 h) : 135 537.1 € net de taxes
- Pour REAGIR : équipe de 5 salariés (2 563 h) et un encadrant technique (545 h) : 54 386 € net de taxes.

**Une deuxième mission**, entretien courant sur le linéaire du PRE du Guarbecque par l'association d'insertion Chemin vers l'Emploi 84 516.55 € TTC)

**Il en est de même pour l'entretien des chemins de randonnée.**

Pour les communes de l'ex Artois Comm., l'entretien courant des sentiers de randonnée du territoire est assuré par une association : NOEUX ENVIRONNEMENT et un groupement d'associations -AVIEE et NOEUX ENVIRONNEMENT.

- AVIEE : 66 747 € pour 5 231 heures de travail et d'insertion
- Groupement composé d'AVIEE et Noeux Environnement (mandataire) : 48 653,60€ pour 3328 heures de travail et d'insertion pour Noeux Environnement et 11 657 euros pour 867 heures d'insertion concernant AVIEE.

Pour les sentiers situés sur les communes de l'ex-CCAF, l'entretien courant des sentiers de randonnée pédestre est assuré par l'association d'insertion CHEMINS VERS L'EMPLOI : 40 882 € pour 3 446 heures de travail et d'insertion »

Enfin, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys-Romane a passé 31 marchés en article 38 et ex article 14 :

- dont 14 marchés de la Communauté d'Agglomération qui ont généré 30 201 heures soit 16.6 ETP
- dont 11 marchés par des communes via les Fonds de Concours qui ont généré 4 947 heures soit 2.7 ETP
- dont 6 marchés par le Syndicat Mixte des Transports : 32 279 heures soit 17.7 ETP

et 3 marchés en article 30 pour 30 230 heures soit 16.6 ETP , soit au total 97 657 heures soit 53.6 ETP.

La plateforme Proch'Emploi a favorisé 49 mises à l'emploi en 2017. 149 offres ont été diffusées, 200 candidats proposés, 3 circuits courts organisés (Divion, Busnes et Béthune). Le montant de la subvention Région est de 100 000 € (soit 80%).

Mise en œuvre du projet de recrutement dans le cadre des travaux du BHNS : 26 contrats de professionnalisation ouvriers VRD.

Mise en œuvre, en lien avec le Pôle Métropolitain de l'Artois, de 4 opérations « Osons nos talents » :

- Marles-les-Mines,
- Cauchy-à-la-Tour,
- Violaines
- et Isbergues.

900 participants au total.

### **3.3 animation jeunesse et petite enfance**

337 jeunes de 11 à 17 ans sont sensibilisés durant les activités et par des actions spécifiques (vacances et soir, samedi en période scolaire) aux notions :

- De tri, recyclage et réduction des déchets ;
- De citoyenneté et d'éco-citoyenneté.

#### **Relais d'assistantes maternelles**

245 animations soit quasiment une par jour sur les communes concernées par les 2 RAM

Plus de 150 assistantes maternelles ont participé à ces actions en 2017 et sont sensibilisées à ces thématiques

- Le matériel recyclé est privilégié dans le choix des fournitures utilisées pour les animations et activités ;
- Prise en compte permanente du tri des déchets ;
- Actions en lien avec les thématiques de la charte handicap :

### 3.4 Développement sportif

La politique sportive de l'agglomération s'articule autour de trois grands axes : Le Sport de Haut Niveau Amateur, le sport de masse et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

#### Le sport de haut niveau amateur

- L'intervention de l'agglomération dans ce domaine participe au développement et au maintien des clubs sportifs dans l'élite nationale de leur discipline (26 clubs se partagent ainsi 221 550 €).
- Le niveau de pratique, la qualité des installations, des formations et des entraînements prodigués permettent à certains athlètes d'être reconnus et inscrits sur les listes nationales du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Cette reconnaissance leur permet de recevoir des aides de l'état et des collectivités territoriales, voire bénéficier de contrat de travail avec les grandes entreprises publiques ou privés (23 athlètes se partagent une enveloppe de 5500 €).
- Les sections sportives rectorales des collèges et lycées permettent aux élèves de conjuguer « Sport et Etudes ». Elles participent aussi au développement qualitatif des clubs sportifs (7 collèges pour 9 disciplines bénéficient d'une enveloppe totale de 14700 €)

#### Le sport de masse

En finançant les évènements sportifs d'audience internationale ou nationale initiés par les communes et/ou leurs associations, l'agglomération favorise la pérennisation de ces dernières, mais aussi le développement économique du territoire. Un euro investi par l'agglomération dans le financement de ces évènements rapporte 7 euros en termes de restauration, transports, hébergement et de produits liés ou dérivés à l'activité concernée (115 000 € investis dans 20 manifestations), source *Ernst et Young, L'Abécédaire des institutions - Sports et Loisirs – Septembre 20 13: Les équipements vecteurs d'emploi et de développement*

Initiés par nos services en partenariat avec les associations sportives, la RAND AGGLO, le RAID AGGLO, la Cyclo Lilléroise participent au développement touristique en permettant la découverte et la mise en valeur du territoire.

Les centres d'initiations multisports d'agglomération (CIMA) permettent aux jeunes de 6 à 14 ans de découvrir le sport en pratiquant, en fonction du lieu, trois activités sportives différentes pratiquées dans au moins une association sportive du territoire.

De même, émergeant de la « Charte Handicap », les actions hebdomadaires de sensibilisation à la pratique sportive au profit des jeunes (IME, IEM) et adultes (ESAT, MAS, EA) favorisent l'accès au sport des publics atteints d'un handicap.

Encadrés par des éducateurs habilités conformément au Code du Sport, et issus en priorité des clubs sportifs de l'agglomération nos actions participent au maintien et à la pérennisation des emplois sportifs sur le territoire.

### **Les équipements sportifs d'intérêt communautaire**

Les équipements sportifs d'intérêt communautaire, qu'il s'agisse d'athlétisme, de nautisme, de ski, de VTT, d'aérien ultra léger, d'équitation et de natation, tous nos équipements ont vocation à accueillir le plus grand nombre et à favoriser le développement des clubs sportifs résidents.

Le stade d'athlétisme a accueilli environ 90 000 athlètes, dont 8 000 lors de manifestations ou compétitions allant de l'USEP au meeting international.

12 500 personnes ont profité des activités nautiques proposés à la base de Beuvry  
Loisinord a reçu 13 000 skieurs et 10 000 personnes ont pratiqué des activités organisées au stade nautique.

200 jeunes accueillis pour les séjours scientifiques à la ferme de Bajus

On note une augmentation de l'attractivité des circuits VTT à mesure de leur développement, mais nous n'effectuons pas de recensement

La fréquentation des piscines s'établit à 272 121 personnes pour 15 228.5 h. d'heures d'ouverture, ainsi réparties :

- 77 524 scolaires,
- 164 236 entrées payantes pour des séances publiques ou animations diverses,
- 25 502 adhérents de clubs sportifs
- 4859 policiers, gendarmes ou pompiers

S'agissant plus particulièrement de la natation, nos interventions en direction des scolaires du premier degré et des Quartiers Politique de la Ville via les dispositifs « Savoir Nager » et « J'apprends à nager » favorisent le développement des activités aquatiques et nautiques. 563 séances de natation « *J'apprends à nager* » ont eu lieu du 10 juillet au 31 août. Au total, 192 enfants ont été concernés.

### 3.5 Développement culturel

La politique de développement culturel de l'agglomération contribue à la création et à la diffusion artistiques dans tous les domaines des arts et de la culture.

Elle s'appuie sur des équipements communautaires et sur des actions de dimension intercommunale.

Le CLEA (contrat d'éducation artistique) : dispositif mené en partenariat avec la DRAC et l'Education Nationale a permis d'accueillir pendant 4 mois, 5 artistes chargés d'aller à la rencontre des enfants et des jeunes sur le territoire pour partager leur univers artistique, leur processus de création, et les inviter à porter un regard nouveau sur le monde.

Ce dispositif a permis de toucher 80 structures (écoles, collèges, lycées, établissements de santé, médiathèques, etc.) dans 39 communes du territoire.

Le Festival « Les Petits Bonheurs » est développé avec les personnes en situation de handicap, qui sont amenés à développer des micro-événements culturels s'adressant à tous.

154 micro-événements culturels sur 14 communes ont touché un millier de personnes, dont 750 en situation de handicap de toute forme et tout niveau (cf plus loin, volet « charte handicap »).

La SMOB, scène mobile chargée de diffuser une programmation de spectacles co-construite avec les habitants en milieu rural, s'est installée en 2017 dans les communes de Vendin lès Béthune, Houchin et Violaines

Labanque, équipement dédié à l'art contemporain a ouvert ses portes en avril 2016 dans un bâtiment entièrement rénové et dont tous les niveaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des actions sont mises en œuvre pour tous types de public. Deux temps d'exposition rythment l'année et en 2017, plus de 13 600 personnes l'ont fréquenté.

A la donation Kijno, les scolaires sont accueillis pour des projets pédagogiques thématiques (le voyage, à quoi sert l'art ?, les Grands Hommes, le mouvement, etc...). Plus de 4 000 élèves ont été accueillis en 2017.

Les Dimanches de Kijno proposent au public des spectacles entrant en correspondance avec l'œuvre du peintre et faisant intervenir des disciplines très variées. Particularité de cette année : les dimanches se sont étendus aux vendredis et aux samedis afin de proposer des séances aux scolaires et des ateliers tous publics le week end. On note une hausse de la fréquentation (640 individuels hors scolaires contre 250 individuels en 2016).



L'Unité d'Art sacré de l'église Saint-Léger de Gosnay, a proposé au-delà des visites du lieu et des œuvres du peintre René DUCOURANT, une dizaine de concerts (un par mois hors grandes vacances scolaires) qui ont bénéficié à environ 1000 personnes dont des groupes provenant d'EHPAD du territoire.

Bien que toujours en chantier, la Cité des électriciens s'est ouverte au public, y compris scolaire, pour des visites, des ateliers et des événements : -vous aux jardins, Journées Européennes du Patrimoine, anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, anniversaire du Louvre-Lens, ... 6 artistes ou compagnies ont présenté et co-construit des œuvres pour environ 2500 visiteurs.

Une concertation citoyenne menée en 3 temps y a été menée afin de connaître les attentes de la population. Plus de 1000 questionnaires ont ainsi été distribués, 200 ont pu être analysés et une restitution publique a eu lieu en avril. Des « ateliers d'imagination » ont ensuite réuni une soixantaine de personnes dont une vingtaine d'adolescents et enfin, des ateliers de « construction » ont achevé la démarche. Cette action a permis la constitution d'un groupe « d'amis de la cité ».

Globalement les actions menées par l'agglomération en matière culturelle reposent sur deux points forts : le public jeune et particulièrement les scolaires et les personnes en situation de handicap. Un partenariat remarquable s'est ainsi mis en place avec l'Education Nationale. Pour les visites des équipements et de leurs expositions, l'accent est mis sur le projet pédagogique au travers de parcours co construits avec les équipes enseignantes (parcours découverte avec 3 actions proposées par l'équipe de la direction culturelle et parcours arts visuels avec 4 visites). Un partenariat a également été conclu avec l'administration pénitentiaire.

Un public qui souligne la qualité de la programmation, tend à se fidéliser au sein des différents équipements, mais ce public « convaincu » demeure trop restreint et la fréquentation des lieux par le « grand public » reste à améliorer.

Que ce soit au travers de la SMOB ou du CLEA, l'objectif demeure de travailler avec les structures existant sur le territoire et de valoriser leur action au plus près de la population.

## 4. Cohésion sociale

### 4.1 développement économique

- 35 zones d'activités
- 6 pôles artisanaux et bâtiments relais comportant plusieurs ateliers
- 67 pépinières d'entreprises
- 6 bâtiments industriels
- 1 quai fluvial à Guarbecque

Aides à l'installation et la création d'entreprises

<b>2017</b>		
	<b>Aide aux TPE en milieu rural (Ancien dispositif )</b>	<b>Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles : TPE en milieu rural et QPV (nouveau dispositif)</b>
Nombre de dossiers	42	43
Nombre d'emplois	72	86
Montant des fonds accordés	337 334 € Soit 8031 euros/dossier ou 4685 euros/emploi	350 859 € Soit 8159 euros/dossier ou 4079 euros/emploi
Nombre de communes concernées	13	29

Accompagnement à la création ou au développement d'activité

<b>2017</b>	
Porteurs de projets accueillis	77
Porteurs de projets accompagnés	33
Porteurs de projets suivis	13
Porteurs ayant participé aux sessions de formations des porteurs de projets	9
Entreprendre pour apprendre	2 camps de l'innovation 8 établissements 186 élèves
Coopérative jeunesse de service	13 jeunes pour un montant total de 39 650 €
Coopérative jeunes majeurs	12 jeunes pour un montant total de 87 870 €

<b>2017</b>		
	<b>Aide Entreprendre Autrement (ancien dispositif)</b>	<b>Aide à la création et au développement des structures de l'économie sociale et solidaire (nouveau dispositif)</b>
Nombre de dossiers	8	2
Montant des fonds accordés	69 260 €	46 880 €
Nombre d'emplois	23	7

Déclinaison de la stratégie locale en faveur de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat en QPV par le biais de la Fabrique à Entreprendre :

- programme d'actions
- cofinancements recherchés
- 13 opérateurs concernés
- 13 actions retenues pour un montant de 271 900 €.

### Bilan des pépinières :

Nombre de pépinières :

- 6 en DSP
- 1 en régie

Ci-dessous les chiffres clés du quatrième trimestre 2017. Les informations d'occupation des bureaux et ateliers sont figées au 31/12/2017. La durée moyenne d'hébergement concerne les créateurs au sens strict de la norme NF X50-770.

	<b>CESAME Vendin les Béthune</b>	<b>CENTRE FLEMING Béthune</b>	<b>CENTRE D’AFFAIRES INITIA Bruay</b>	<b>PARC DE LA PORTE DES FLANDRES Auchy les Mines</b>	<b>VILLAGE D’ENTREPRISE A RUITZ</b>	<b>ZAL n°3 à Bruay</b>
Nombre de Sociétés installées	7	6	9	7	2	4
Nombre d’emplois	24	43	33	20	4	35
Nombre de Bureaux occupés	6/10	6/11	12/12	8/10	3/7	3/3
% de remplissage des Bureaux	60%	55%	100%	80%	43%	100%
Nombre d’Ateliers occupés	5/5		2/4	6/8		5/5
% de remplissage des Ateliers	100%		50%	75%		100%
Nombre de Sociétés Domiciliées	1	8	9	2	6	
Nombre d’emplois	5	13	40	3	7	
Taux occupation pondéré des bureaux	65%	61%	98%	97%	82%	100%
Taux occupation pondéré des ateliers	100%		50%	96%		98%
Durée moyenne d’Hébergement Créateurs (mois)	24	19	26	28	Sans objet	13

Subventions aux partenaires de la création d’entreprises et de l’emploi : 1 256 571 €

## 4.2 Le tourisme

- **Accueil touristique (office de tourisme) :**
  - Professionnalisation du service d'accueil et d'information sur le principe de la relation client basée sur l'humain.
  - Définition d'une stratégie d'accueil et d'information « Hors les murs » pour aller au-devant des habitants et des touristes.
  - Préparation de la marque « Qualité Tourisme » pour tous les services de l'OT : actions en faveur du DD (économies d'énergie et d'eau, impressions papier recyclé, entretien du bâtiment assuré par une association d'insertion, prise en compte des demandes des visiteurs, analyse de la satisfaction clients (questionnaires, fiches de réclamation, prise en compte des dysfonctionnements internes ...).
  - Renouveau de la marque « Tourisme et Handicap » en décembre 2017 pour les handicaps moteur, auditif et mental.
  - Développement de la boutique de l'office de tourisme (achats de produits locaux sans intermédiaire ...).
  
- **Promotion – Communication (office de tourisme) :**
  - Poursuite de la stratégie de communication basée sur l'humain (intimité, convivialité, expérience).
  - Poursuite de la promotion / communication interne et externe au territoire (population locale, marchés nationaux et étrangers, en partenariat, avec les institutionnels départementaux et régionaux).
  - Conception, édition et diffusion des documents touristiques trilingues sur papier recyclé labellisé FSC ou PFEC.
  
- **Développement (office de tourisme et communauté d'agglomération) :**
  - Conception et réalisation d'animations, visites guidées, sorties, expositions ... thématiques (minier, nature, art déco, mémoire, ...) basées sur l'expérience et la relation humaine.
  - Poursuite de la constitution d'une base territoriale de VTT / VTC
  
  - Thématique fluvestre :
    - Réalisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de réaliser des aménagements sur le grand gabarit. Travaux prévus en 2018-2019.
    - Recherche de financements pour cette 1<sup>ère</sup> phase du projet.
    - Préparation des conventions de superposition de gestion qui seront signées entre VNF, les communes concernées et la Communauté d'agglomération en 2018.
    - Participation de la Communauté d'agglomération et de l'office de tourisme à l'élaboration d'un schéma de développement de la Lys initié par VNF.
  
  - Tourisme à vélo :

- La CABB et l'OTI ont participé aux travaux de Nord Tourisme pour la mise en œuvre d'un réseau Vélo à nœuds cyclotouristiques dans la vallée de la Lys. Le lancement du 1<sup>er</sup> réseau points nœuds en France est prévu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (la communauté d'agglomération conduit en 2018 une étude préalable à la constitution de ce réseau sur les communes concernées).
  - Sensibilisation des porteurs de projets par l'office de tourisme :
    - **Rencontres de porteurs de projets divers** : présentation des dispositifs d'aides, informations sur les démarches à entreprendre dans le cadre de demandes de subventions, renvoi sur les partenaires, sensibilisation aux classements et labels existants pour les hébergements, au développement durable, à l'accessibilité, au dispositif chèque-design (sensibilisation et suivi des projets financés) ...
    - **Participation à la commission départementale d'attribution** de la qualification « **Chambre d'hôtes référence** » et aux visites de pré-attribution (suivi des dossiers défendus par l'office de tourisme). Critères relatifs au DD.
- Quelques chiffres pour l'année 2017 :
  - 23 porteurs de projets ou prestataires existants rencontrés ou ayant fait l'objet d'un accompagnement technique (meublés, chambres d'hôtes, hôtels, food truck ...).
  - Obtention de la qualification nationale « chambre d'hôtes référence » pour 5 établissements du territoire.
  - L'office de tourisme de Béthune-Bruay est le 1<sup>er</sup> prescripteur de demandes de classements, labels et qualifications chambre d'hôtes référence dans le département du Pas-de-Calais avec plus de 50% des dossiers déposés (source Pas-de-Calais Tourisme)
- **Commercialisation des écolodges de la Lys**
  - La CABB (GEOTOPIA) a poursuivi la commercialisation des deux écolodges de la Lys en 2017, en collaboration avec l'association Lys sans frontières. 55 réservations ont été commercialisées en 2017 (soit 98 nuitées).
- **Randonnée pédestre**
  - Promotion du réseau des sentiers labellisés, dont l'aménagement et l'entretien est assuré par l'Agglomération qui recourt au service d'entreprises d'insertion ou d'associations locales de randonneurs.
  - Le renouvellement de la labellisation de sentiers a également été obtenu auprès de la FFRP et la convention avec le Département du Pas-de-Calais dans le cadre du réseau « Le Pas-de-Calais à vos pieds ».

### 4.3 Habitat

Au titre des économies d'énergie et énergies renouvelables, La Communauté d'agglomération de Béthune Bruay, Artois Lys Romane a, en 2017, poursuivi l'accompagnement d'un collectif d'habitants (« EnergieLocale ») en vue d'un projet ENR citoyen et participatif sur le territoire. Energetic, par le biais d'une convention de partenariat et a accompagné techniquement et méthodologiquement ce projet.

En 2017, dans le cadre du programme d'éducation à la transition énergétique, deux stages d'initiation à l'auto éco-rénovation/construction organisés par GEOTOPIA en partenariat avec le lycée Flora Tristan à Lillers et l'Espace info Energie ont permis d'accompagner 20 personnes à la mise en place de matériaux améliorant le confort thermique de l'habitat.

Un dispositif nouveau d'aide en faveur de l'habitat privé a été mis en place dans le cadre du territoire à énergie positive et croissance verte (PEPCV) – cf p 6. Il vient compléter les aides que l'agglomération distribue au titre de délégation des aides à la pierre que l'Etat lui a consenti. Il s'agit des aides de l'Etat et de l'Anah pour les parcs publics et privés que l'agglomération complète avec des crédits sur ses fonds propres.

#### **Habitat Privé:**

Deux dispositifs d'animation et d'aide technique (un Programme d'intérêt général-PIG et une Opération programmée d'amélioration de l'habitat de rénovation rurale – OPAH RR), coexistent pour aider les porteurs de projets.

En 2017, 485 logements ont bénéficié des aides à la réhabilitation de l'ANAH et de la Communauté d'Agglomération. 377 demandes de propriétaires occupants ont été satisfaites, dépassant les objectifs fixés et les résultats de 2016 (205 dossiers). La Communauté d'Agglomération s'affiche comme le territoire délégataire ayant le mieux consommé les crédits délégués par l'Etat.

70 logements ont pu ainsi être adaptés pour les personnes vieillissantes ou en situation de handicap. C'est un besoin repéré qui a tendance à croître (45 dossiers en 2016)

Le dispositif permet également la remise sur le marché locatif de logements, à l'origine dégradés, appartenant à des bailleurs privés. 39 biens en ont bénéficié, ce qui contribue à diversifier le parc de logements de manière diffuse et à favoriser la mixité sociale dans les quartiers.

<b>CA Béthune Bruay</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Nb total de logements	334	485
Dont autonomie des personnes âgées et/ou handicapées	39	70
Pour cause de grosses dégradations	22	31
Montant des travaux réalisés	5 244 310 euros (ex Artois Comm.)	8 274 783 €
Crédit ANAH et Etat engagés	2 250 000 euros (ex Artois Comm.)	3 401 833 €
Aides de l'agglomération	725 000 (Ex Artois Comm.)	686 513 €

Le succès dans l'utilisation des crédits et l'atteinte voire le dépassement des objectifs tiennent notamment à la continuité dans le temps de l'action. Le « bouche à oreille » des personnes ayant eu recours aux dispositifs, constitue un vecteur important. L'amélioration de l'habitat concerne tout autant des propriétaires que des locataires et compte tenu de la faiblesse des revenus de nombre de propriétaires, la diminution du reste à charge après subvention constitue un objectif.

La lutte contre l'habitat insalubre ou indécent et les marchands de sommeil est un axe fort de la politique menée par l'agglomération. Des résultats significatifs sont obtenus mais beaucoup reste à faire. Il s'agit de convaincre les propriétaires occupants concernés de réaliser les travaux et de contraindre les propriétaires bailleurs à fournir des logements décents à leurs locataires. Pour ces derniers, des démarches coercitives peuvent s'imposer



**Parc public :**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Nombre de dossiers déposés pour la programmation	20	14 (hors reprise du CAL 62)
Nombre de logements subventionnés :	288 logements	409 logements, dont 45 logements du CAL 62 repris par les bailleurs, et 20 en accession sociale
Nombre de communes concernées :	15	18
Montant des investissements réalisés :	35 922 617 euros	40 500 000 €
Crédit Etat engagés :	568 256 euros	531 300 €
Aide Communauté d'Agglomération	1 312 000 €, dont 144 000€ d'aide aux logements adaptés aux personnes âgées	417 000 €
Coût moyen par logement	124 700 €	99 000 €

Tous les logements neufs financés doivent répondre à une exigence de qualité thermique supérieure à la norme (RT 2012 -10%).

La hausse du nombre de logements financés en 2017 est due à l'internat du Lycée de travaux publics Bertin (150 PLUS).

10 logements ont été subventionnés dans une commune (Violaines) en carence de logements sociaux (article 55 de la loi SRU)

Une convention de partenariat a été signée avec Maisons et Cités Habitat pour développer l'accession sociale dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et leurs périphéries, dans le but d'y favoriser la mixité sociale.

La réduction du nombre de bailleurs sociaux intervenant sur le territoire constitue un handicap. Maisons et Cités est devenu de loin, le bailleur social le plus important sur l'agglomération. A cette diminution du nombre d'intervenants s'ajoute l'inquiétude liée à la difficulté de faire venir des bailleurs sociaux sur certains secteurs du territoire qui sont pourtant en attente de logements sociaux.

Ces questions qui concernent tant le parc public que le parc privé font partie de celles qui devront être traitées en priorité lors de la révision du Programme Local de l'habitat engagée en fin d'année 2017.

#### 4.4 Fonds de concours et politique de la ville

Le dispositif de fonds de concours a été mis en place par la Communauté d'Agglomération par délibération du conseil communautaire du 23 juin 2017.

Il comprend trois volets, un premier à destination de toutes les communes doté d'une enveloppe de 3 000 000€, un deuxième pour les quartiers en politique de la ville avec une enveloppe de 500 000€ et un troisième destiné à soutenir les projets relevant du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) avec 1€ de l'agglomération pour 3€ de l'ANRU. Les projets soutenus en 2017 génèrent **15 631 heures** au titre des clauses d'insertion dans les communes concernées (soit 8,6 ETP).

	2016 (Artois Comm.)	2017
Nombre de communes concernées :	47 dont 28 dossiers de mise en accessibilité	46 communes dont 22 dossiers de mise en accessibilité
Montant :	2 667 350 euros dont 307 100 euros pour la mise en accessibilité)	3 248 595 euros dont 248 479 € pour la mise en accessibilité

**En matière de politique de la ville, 1 752 868 €** de crédits Etat ont été mobilisés pour la programmation 2017 afin d'accompagner **151 projets** (34 sur le volet emploi-développement économique, 105 sur celui du développement humain et 11 pour le cadre de vie-l'habitat) portés par la Communauté d'Agglomération, les communes, conseils citoyens, associations, .... et **62 001 €** ont été attribués par la Communauté d'Agglomération au titre du Fonds de Cohésion Sociale aux conseils citoyens et « petites » associations porteurs d'un projet au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.

Une attention particulière est portée aux actions locales réalisées qui ont bien fonctionné et qui avec le soutien de l'agglomération peuvent être portées à une dimension intercommunale.

Le protocole de préfiguration du **Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU2)** a été signé le 23 mai 2017, lançant les études de programmation urbaine sur le quartier « Le Centre » de Bruay- La – Buissière et « Mont-Liébaud » à Béthune.

Les actions visant à favoriser, qualifier et accompagner les dynamiques et initiatives citoyennes constituent une orientation forte de politique de la ville sur le territoire. Une action exemplaire est menée par l'agglomération pour soutenir les conseils citoyens qui ont été créés dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville. Il s'agit d'accompagner ces structures et les personnes qui les composent, notamment avec des programmes de formation ou un soutien

financier aux actions qu'ils portent au service des habitants de ces quartiers. Des rencontres inter conseils citoyens sont également mises en place pour favoriser la connaissance et l'échange d'expériences.

Une mission de **fusion / harmonisation des contrats de ville** de l'ex Artois Comm. et de l'ex Artois-Lys et de réalisation du bilan à mi-parcours du Contrat de Ville 2015-2020 a été confiée au cabinet Geste en décembre 2017.

La démarche d'évaluation est intégrante à la politique de la ville et comme chaque année un rapport spécifique sur sa mise en œuvre sera soumis au conseil communautaire et aux communes concernées.

La politique de la ville contient un volet **prévention de la délinquance** qui s'est traduit en 2017 par l'Installation du Conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD) à l'échelle des 100 communes en novembre 2017 et la validation de la stratégie 2018-2020 déclinée en 3 priorités qui orienteront les programmes d'actions sur la période :

- Axe n°1 : la prévention jeunesse,
  - Accès au droit des jeunes
  - Mesures de réparation pénale
  - Prévention des conduites addictives
- Axe n°2 : la prévention des violences intrafamiliales ainsi que l'aide aux victimes,
  - Réseau de prévention et de lutte contre les violences conjugales
  - Permanence d'aide aux victimes au sein des commissariats et gendarmeries
- Axe n°3 : l'amélioration de la tranquillité publique et la sécurité routière
  - Atteinte aux biens privés
  - Dispositifs de tranquillité publique
  - Réseau intercommunal de sécurité routière

La Communauté d'Agglomération a également versé, en 2017, 61 000 € à six associations intervenant dans le domaine de la prévention de la délinquance et de l'accès au droit.

Concernant **l'accès au droit**, en 2017, 4233 démarches de suivi sur l'agglomération ont été réalisées par le Point d'accès au droit (PAD) communautaire et son réseau de partenaires dont 849 au profit de publics issus des 16 QPV de la Communauté d'Agglomération. De nouvelles permanences PAD ont été mises en place à Lillers et Isbergues depuis septembre 2017 ainsi que l'expérimentation de Maison de Services Au Public (MSAP) mobile portée par le PIMMS sur le territoire de l'agglomération.

#### 4.4 Charte Handicap

Faciliter l'accessibilité des lieux, des espaces publics et des transports, mieux prendre en compte l'accès au logement des personnes handicapées, mobiliser les professionnels du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle, permettre la pratique du sport à tous ... autant de thématiques sur lesquelles la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane s'engage aux côtés des acteurs.

9 thématiques découlent de cette charte :

- Accessibilité
- Tourisme
- Sport
- Culture
- Mobilité et transports
- Emploi
- Habitat
- Animation – concertation
- Information – sensibilisation – communication

#### Quelques exemples d'actions réalisées en 2017

##### **Accessibilité**

Utilisation de la plateforme pour sensibiliser le grand public aux difficultés rencontrées par les personnes en perte d'autonomie. 26 animations soit 2 055 enfants sensibilisés.

##### **Habitat**

- Pour le parc privé : 51 dossiers d'autonomie soit 376 599 € de travaux d'adaptation, 144 046 € de subventions ANAH et 40 378 € de subventions de l'agglomération.
- Pour le parc social : 44 logements sociaux financés par l'agglomération à hauteur de 121 500€.

##### **Emploi**

Mise en place d'un comité spécifique emploi et handicap.

Mise en place de marchés réservés : espaces verts, traiteur, ...

Concernant le marché traiteur, 2 accords-cadres ont été conclus avec des ESAT :

- « Cocktail dinatoire » : sans montant mini, avec un maximum de 9 000 € , période initiale 1 an à compter du 19/06/17, reconductible 2 fois 1 an dans les mêmes conditions
- « Plateaux repas » : sans montant mini, avec un maximum de 6 000€ , période initiale 1 an à compter du 19/06/17, reconductible 2 fois 1 an dans les mêmes conditions.

### **Sport**

14 activités sportives proposées à 12 structures tout au long de l'année. Soit environ 400 enfants et adultes handicapés pratiquant une activité sportive chaque semaine.

### **Culture**

La direction de la culture a développé une importante offre d'ateliers de pratique culturelle handi-accessible adaptée aux personnes en situation de **handicap auditif, visuel, intellectuel, et à mobilité réduite**. Il leur a été proposé de développer leur pratique du cirque, du street art, de la danse contemporaine, de la poésie, du chant, de la chorale et enfin de la magie nouvelle. **Au total, 368 ateliers de pratique artistique handi-accessible ont eu lieu.**

**En 2017, 953 personnes en situation de handicap ont profité de cette programmation handi-accessible.** Il a été proposé: la visite des deux expositions annuelles de Labanque, la visite de la Donation Kijno, *les Dimanches* de Kijno, deux pièces de théâtre avec la Comédie de Béthune, huit concerts de l'Unité d'Art Sacré de Gosnay, douze spectacles de Cirque, dix spectacles sous la SMOB.

Le festival *Les petits bonheurs* a eu lieu sur l'agglomération (13 communes) du 29 mai au 4 Juin 2017.

**Celui-ci a été co-développé avec 35 structures handicap, ce qui a permis à plus de 750 personnes en situation de handicap d'y participer de manière active en développant des gestes artistiques ou culturels. Les 154 actions artistiques développées par les personnes en situation de handicap ont touché plus de 1 000 personnes sur les 5 jours.**

### **Tourisme**

Mise en place d'une visite guidée accessible dans le centre-ville de Béthune.

Classeur de sites accessibles pour les personnes en situation de handicap, accompagnement de porteurs de projet pour la mise en accessibilité de gîtes.

### **Mobilité et transports**

Organisation d'une réunion avec des structures accueillant des personnes en situation de handicap et le SMT sur le sujet.

### **Programme d'accessibilité**

#### **► AD'AP ex Artois Comm**

#### **Rappel 600 000 euros de travaux – 105 000 euros subventionnés FIPL.**

Cette année, les travaux de mise en conformité « Accessibilité » suivants ont été réalisés

- Le studio théâtre situé à Béthune pour un montant de 120 000 euros de travaux
- La pépinière Fleming située à Béthune pour un montant de 80 000 euros de travaux
- 

#### **► AD'AP ex CAL**

#### **Rappel 92 000 euros de travaux – 25 000 euros subventionnés DETR.**

Les travaux de mise en conformité « Accessibilité » ont été lancés à la maison de la nature située à Mont Bernanchon pour un montant de 60 000 euros.

#### **► Les piscines**

#### **Rappel : 700 000 euros de travaux ouvrent droit à 350 000 euros subventionnés FIPL.**

Les diagnostics « Accessibilité » des piscines ont été réalisés par le bureau de contrôle SOCOTEC pour un montant de 8 000 euros.

Les travaux extérieurs de mise en accessibilité sur la piscine de Barlin ont été notifiés en cette fin d'année pour un montant de 80 000 euros.

## 5. Production/consommation responsables

### 5.1 Economie sociale et solidaire

L'action de la collectivité dans le domaine des services à la personne s'oriente autour de 4 axes :

- 1) Lisibilité et mise en réseau
- 2) Développement et consolidation des activités
- 3) Qualité des emplois et des activités
- 4) Innovation sociale et technologique

Quelques exemples d'actions 2017 :

- Rencontres individuelles avec les structures de services à la personne : recueil des attentes quant à l'animation de la filière SAP, prise de contact avec les structures du territoire « ex Pays de la Lys Romane »
- Accompagnement des projets du collectif SAP en Artois (Participation aux réunions du DLA, Appui au projet drive home...)
- Participation aux rencontres sur la silver économie
- Développement du partenariat entre le lycée Mendès France et les employeurs SAP sur l'amélioration du suivi des stagiaires et l'insertion professionnelle des sortants de formation initiales
- Appui aux recrutements (« job dating », action expérimentale emploi formation et lien au plan régional de formation)
- Animation d'un groupe partenarial sur les besoins de main d'œuvre du secteur SAP dans le cadre du SPEL

Dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et solidaire (ESS), la direction du développement économique et les acteurs de l'ESS du territoire ont organisé l'évènement « **Faites l'ESS** ». L'objectif était de réunir en un même lieu les acteurs du territoire, afin de faire découvrir l'ESS concrètement : utilité sociale, coopération, ancrage local... autour de trois thématiques phares :

- Consommer autrement
- Agir autrement
- Entreprendre autrement

Fréquentation : 250 scolaires et 200 personnes pour le grand public.

Le club des entrepreneurs ESS :

- Objectif 2017 : structuration du club, décloisonnement économie sociale et solidaire et économie « conventionnelle » (évènement BUSINESS 2), préparation à la réponse collective à des appels à projet notamment, par la structuration en association et la concrétisation d'un DLA collectif sur les financements
- Nombre de participants : de 10 à 20 participants par réunion
- Nombre de structures : 20 structures représentées à aujourd'hui



## 5.2 Prévention et réduction des déchets à la source

Le Programme Local de Prévention des déchets, engagé par l'Agglomération depuis 2011, a permis de réduire de 18 % la production de déchets sur le territoire. En 2016, un habitant de l'Agglomération ne jetait plus que 353 kilos de déchets contre 433 kg/hab en 2011.

En 2017, le Programme Local de Prévention des déchets mené par l'Agglomération a été reconnu par l'ADEME comme l'un des 10 plus performants de France.

### 5.2.1 Consommation responsable

- Produits non nocifs pour l'environnement : 1200 élèves de primaire ont été sensibilisés à la fabrication de produits non nocifs pour la santé et l'environnement dans le cadre de l'évènement « Rando-santé », organisé par la MIPPS du Bruaysis, ainsi que 20 bénéficiaires de l'épicerie solidaire d'Houdain. 1 stand grand public a également été tenu lors du Grand Prix d'Isbergues.
- Réemploi, réutilisation :
  - Organisation du 3<sup>ème</sup> salon du réemploi et de la réparation à destination du grand public qui a réuni plus de 2 000 visiteurs.
  - *Opération de sensibilisation pour les agents*
    - Collecte solidaire de jouets
    - Gestion et modération de l'application « OKAZOU », site d'achat, de vente, d'échanges, de dons entre agents
    - Mise en place d'une Give-Box. Les agents de l'Agglomération peuvent déposer les livres et les petits objets du quotidien qu'ils souhaitent donner, et prendre, s'ils le souhaitent, les articles qui les intéressent
    - Présence d'un vermi-composteur au sein du réfectoire
    - Collecte de piles, téléphones portables, matériels d'écriture

### 5.2.2 Réduction des déchets

Bilan des opérations de réduction des déchets à la source :

#### Compostage domestique :

L'Agglomération compte aujourd'hui 18 guides bénévoles actifs, et cette année, 7 nouveaux guides ont été formés.

19 stands grand public ont été animés et 270 composteurs ont été distribués pendant les 18 permanences réalisées sur le site de démonstration du compostage, situé rue du Rabat à Béthune.

Dans le cadre du programme d'éducation à la transition énergétique, 4 stages organisés par Geotopia ont également permis à 30 personnes de se former et de bénéficier d'un composteur domestique.

#### Compostage collectif:

L'Agglomération compte aujourd'hui 36 référents compostage dont 9 formés en 2017.

Des composteurs de gros volumes ont été installés dans:

9 collèges (action menée en partenariat avec le Département), 2 EHPAD, 1 foyer médicalisé, 2 résidences en partenariat avec le bailleur social SIA, 1 hôtel, 1 restaurant, 1 entreprise, 1 jardin partagé communal pour la commune de Cauchy-à-la-Tour

#### STOP PUB :

Cette année, l'Agglomération a distribué 3900 autocollants : lors des enquêtes en porte à porte pour l'installation des PAV à Béthune, mis à disposition dans les communes, dans les antennes, lors du salon du réemploi et de la réparation, ou sur les différents stands réalisés.

### **5.2.3 Lutte contre le gaspillage alimentaire**

Bilan des actions en faveur de la « Lutte contre le gaspillage alimentaire » :

En 2017, 20 points de restauration ont participé au projet de lutte contre le gaspillage alimentaire. Afin de poursuivre les actions de sensibilisation dans un maximum de restaurants scolaires, l'Agglomération a travaillé avec des volontaires du service civique pour la partie "animation".

Depuis le début de l'action, 20 collèges, 35 écoles primaires et 4 cuisines centrales partenaires de l'opération « Anti-gaspi » ont permis une réduction de 30% en moyenne du gaspillage alimentaire.

### 5.3 Politique agricole et alimentaire

La politique agricole et alimentaire de l'agglomération s'inscrit dans le cadre d'un contrat partenarial avec la Région Hauts-de-France qui couvre plusieurs axes d'intervention : le CAAP Agglo étendu à l'ensemble du territoire qui s'est achevé le 31 décembre 2017.

L'activité agricole occupe une place importante sur le territoire en tant qu'activité économique (emplois directs dans l'agriculture et activités agroalimentaires) mais aussi pour la surface occupée par les espaces cultivés. La dimension « rurale » de l'agglomération, qui ne relève évidemment pas uniquement de l'activité agricole, en est un élément d'identification.

- Promotion des produits locaux et de l'agriculture locale :

L'agglomération organise des visites de fermes à destination des élèves des écoles du territoire avec le réseau des fermes pédagogiques du Savoir Vert, et du grand public, en partenariat avec la Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais. En 2017, 70 visites pour 1 745 élèves ont eu lieu dans les 4 fermes pédagogiques du territoire, et 200 personnes en moyenne par ferme ont participé à l'opération « Fermes en Fête » en juin 2017, journée portes ouvertes pour 9 exploitations agricoles du territoire. L'Agglomération a également édité en 2017 un livret « agriculteurs et territoire » pour promouvoir l'activité agricole auprès des habitants.

- Renforcement de l'approvisionnement local et bio des structures de restauration collective :

Avec la Chambre d'agriculture et l'association A PRO BIO, la communauté d'agglomération forme, informe et accompagne les structures et communes volontaires dans leur politique d'achat de produits locaux et bio. Elle soutient également le déploiement de la plateforme d'achat en ligne [approlocal.fr](http://approlocal.fr) auprès des établissements scolaires et producteurs du territoire (19 producteurs et 33 acheteurs inscrits sur la plateforme). Elle a organisé, dans ce cadre, en mai 2017, un salon de l'offre et de la demande en approvisionnement local au profit des acteurs de la restauration collective (15 exposants mobilisés et une trentaine d'acheteurs ayant fréquenté le salon).

- Préservation de l'outil de production agricole dans un contexte de forte pression foncière :

Un observatoire du foncier agricole territorial à l'échelle de la Communauté d'Agglomération a été mis en place avec de nombreux partenaires (AULA, SAFER, Chambre d'Agriculture, DDTM, Département du Pas de Calais, Région Hauts de France).

- Evolution durable des pratiques agricoles :

Intervention traduite par l'animation du dispositif CLIMAGRI en partenariat avec la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais pour réduire les dépenses énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre des exploitations agricoles : une réunion d'information sur les économies d'électricité dans les bâtiments de stockage ainsi qu'une campagne de diagnostics énergie – Gaz à effet de serre ont été réalisées.

Le Ministère de l'Agriculture a mis à l'honneur l'agglomération et son projet en faveur des circuits courts alimentaires et de l'approvisionnement local en mars 2017 ; nous sommes ainsi encouragés à poursuivre notre démarche au travers d'un Projet alimentaire territorial (PAT) tel que prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. S'appuyant sur ce qui a été réalisé dans le cadre du CAAP aggro, sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire, il vise à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation pourrait ainsi devenir un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur l'agglomération.

## ANNEXES

### Annexe 1 Les ressources humaines

#### Effectifs année 2017

---

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la collectivité comptait **709 agents**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la collectivité comptait **785 agents**

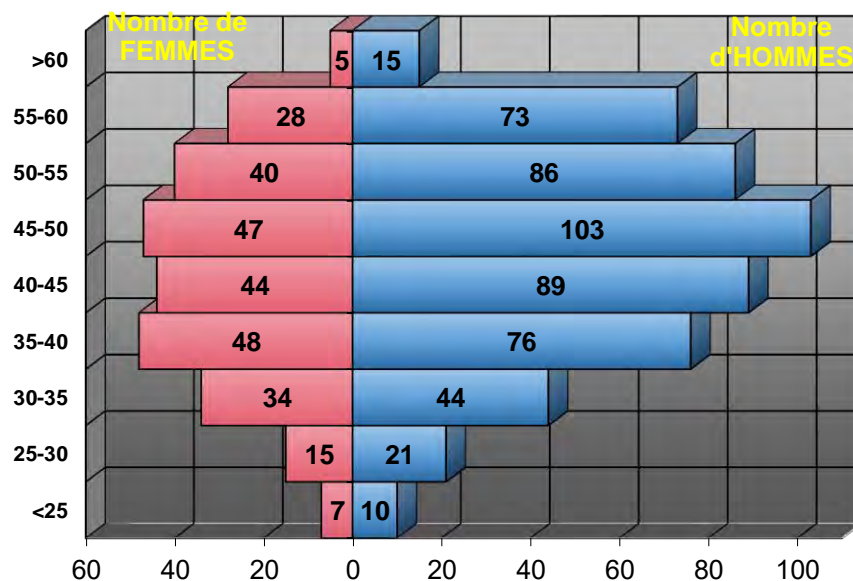
Répartition des effectifs par statut :

- 772 agents sur emploi permanents (titulaire et contractuel)
- 11 emplois d'avenir
- 2 contrats d'apprentissage
- ☒ 161 femmes et 386 hommes

Les 772 emplois permanents (729 titulaires/stagiaires et 43 non titulaires) se répartissent comme suit:

- 94 cadres A dont 44 femmes; parmi eux 20 agents sont sous contrat ;
- 163 cadres B dont 82 femmes; parmi eux 23 agents sont sous contrat ;
- 513 cadres C dont 134 femmes essentiellement dans la filière administrative;

## Pyramide des âges des agents 1er Janvier 2018



Age moyen des agents : 44 ans et 2 mois

La contribution de la Direction des Ressources Humaines dans le cadre de la démarche de développement durable repose sur le volet social et notamment sur la notion de soutenabilité du travail. Cette notion apporte une dimension qualitative dans le management, les techniques et matériels utilisés et dans le développement professionnel et personnel des agents.

La direction des ressources humaines contribue chaque jour à l'amélioration du bien-être au travail, à l'épanouissement professionnel et veille à l'amélioration durable de ses métiers.

Les principales actions de la direction ont pour objectif :

- l'épanouissement des agents : métier plaisant et en accord avec les valeurs de l'agent, intégration réussie, conciliation facile entre travail et vie personnelle, reconnaissance dans son travail, attractivité de la rémunération et des avantages sociaux,...
- de veiller à la non-discrimination : respecter l'égalité entre les femmes et les hommes, garantir l'égalité des chances, faciliter l'accès à l'emploi des publics éloignés du monde du travail,...
- d'améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail : prévention des risques professionnels, évaluation des risques psychosociaux, qualités des équipements et procédures de travail, ...
- de développer les compétences des agents : faciliter l'accès à la formation, accompagner les agents dans leur souhait de mobilité, accompagner le maintien dans l'emploi, faciliter les reclassements professionnels, ...
- de réussir le dialogue social et développer le sentiment d'appartenance: groupes de travail pour faciliter la concertation, mode projet, animation du CHSCT et du Comité Technique, ...

L'année 2017 a ainsi été marquée par :

- la validation du plan d'actions de prévention des RPS,
- les élections des nouveaux représentants aux CHSCT et Comité Technique
- l'augmentation de la participation de la collectivité au financement de la protection sociale « santé » des agents.
- l'augmentation des parts liées au grade servant au calcul du régime indemnitaire
- le doublement du temps d'intervention de l'assistante sociale à compter du 1/1/2018 soit 1 journée par semaine.
- l'attribution des titres restaurant à l'ensemble des agents issus de la fusion

## Annexe 2. Le patrimoine communautaire

### Administratif

- Le siège social à Béthune
- Une antenne à Nœux-Les-Mines
- Une antenne à Bruay-La-Buissière
- Une antenne à Lillers
- Une antenne à Isbergues

### Développement économique

- 43 zones d'activités
- 3 pôles artisanaux
- 7 pépinières d'entreprises
- 4 bâtiments relais
- Le quai fluvial de Guarbecques

### Services de proximité

- La salle intercommunale de Drouvin-le-Marais
- 6 Centres de Première Intervention
- Le refuge-fourrière (Béthune)

### Déchets

- 1 Centre de tri et 1 centre Technique à Ruitz
- 1 centre de valorisation énergétique à Labeuvrière
- 3 ateliers et 3 garages (Isbergues, Labeuvrière, Lillers)
- 11 déchetteries
- 1 déchetterie « gros volumes »
- 2 plateformes de broyage des déchets verts
- 1 ressourcerie
- 1 CET de classe 3 pour les déchets inertes (Lambres les aires)

### Sport

- La base nautique de Beuvry
- Loisinord : le stade de glisse et le stade nautique
- La base ULM de Bajus
- Le stade d'athlétisme à Bruay-La-Buissière
- Salle Coubertin Lillers
- 6 Piscines
- La ferme de Bajus

### Culture

- La Comédie de Béthune et le studio « théâtre »
- La Chartreuse des Dames et l'Unité d'Art sacré de Gosnay
- Le Manoir de l'Estracelle (Beuvry)
- Labanque (Béthune)

### Tourisme

- L'Office Intercommunal de Tourisme
- L'aire de services pour camping-cars (Nœux-les-Mines)
- Les écolodges de la Lys

### Environnement

- GEOTOPIA – La Maison de la Nature



**5 aires d'accueil pour les gens du voyage**

**Assainissement**

- 17 stations d'épuration et 4 lagunes
- 4 mini stations
- Les locaux du service assainissement sur la zone Noeux-Labourse

**Aménagement**

- L'Ecoquartier Les Alouettes (Bruay-La-Buissière)
- La cité des Electriciens (Bruay-La-Buissière)
- La Friche du n°1(Nœux-les-Mines)